



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 28

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mme SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER, STELMASZYK,  
M. STEINER, Mmes SALAMONOWSKI, JOHO, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 9

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
Mme Sabine DOMÉ (Macheren) à M. Claude SCHÄFER (Macheren) jusqu'à son arrivée ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
M. Frédéric SLIWINSKI (St Avold) à M. René STEINER (St Avold) jusqu'à son arrivée ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 6

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avoid)  
M. Christian THIERY (St-Avoid)  
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 1

**OBJET** : Dotation de Solidarité Communautaire – Modalités d'attribution pour l'exercice budgétaire 2016

**Rapporteur** : M. Gabriel MULLER, Vice-Président.

Par délibération du 26 novembre 2012, point n°2, notre assemblée communautaire a homologué à l'unanimité, l'instauration de la Dotation de Solidarité Communautaire à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2013 d'un montant total annuel de 200 000 € en faveur de ses communes membres.

En exécution de la délibération du Conseil Communautaire, séance du 1<sup>er</sup> avril 2016, point n° 8, qui a homologué le Budget Primitif de la CCPN, une enveloppe financière de 200 000 € a été votée au titre de la Dotation de Solidarité Communautaire, soit un montant de 20 000 € réservé à chaque Commune membre de notre intercommunalité.

Le Conseil Communautaire est invité à en autoriser le versement, à titre dérogatoire, étant précisé que les commissions communautaires compétentes et le Bureau seront invités à déterminer les modalités de répartition pour l'année 2017.

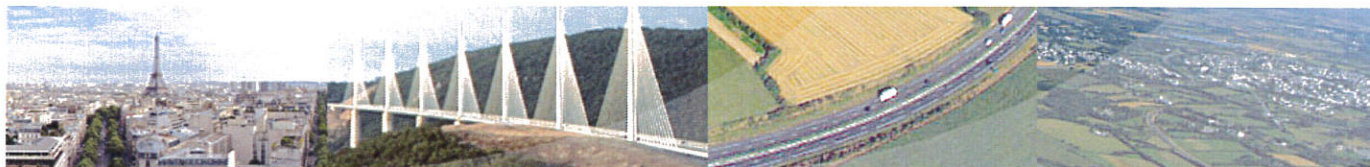
**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_01
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	1.Dotation de Solidarité Communautaire - Modalités d'attribution pour l'exercice budgétaire 2016
Classification matières/sous-matières:	7.6
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_01-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_01-DE-1-1_0.xml	text/xml	873
<i>nom de original:</i>		
1.Dotation de Solidarité communautaire - Modalités d'attribution pour l'exercice budgétaire 2016.pdf	application/pdf	602926
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_01-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	602926

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 10h59min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h04min16s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h58min29s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 17h58min43s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 29

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mme SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER, STELMASZYK,  
M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mme JOHO, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
Mme Sabine DOME (Macheren) à M. Claude SCHÄFER (Macheren) jusqu'à son arrivée ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 6

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 2

**OBJET** : Rachat d'un prêt en cours par la Banque Postale

**Rapporteur** : M. Gabriel MULLER, Vice-Président.

M. le Président de la CCPN a été contacté en date du 30 mars 2016 par la Banque Postale qui lui a adressé une proposition de rachat d'un prêt actuellement en cours auprès du Crédit Mutuel.

La Commission des Finances qui s'est réunie le 7 juin 2016 a analysé la proposition de rachat et a émis un avis favorable au vue des économies réalisables au profit de la Collectivité. En effet, le taux fixe proposé par la Banque Postale s'élève à 1,30 % (contre LEP + 1,24 % soit 2,49 % actuellement pour le Crédit Mutuel).

Les principales caractéristiques du contrat de prêt sont définies comme suit :

**Score Gissler** : 1 A

**Montant du contrat de prêt** : 1 579 334,00 Euros

**Durée du contrat de prêt** : 11 ans et 3 mois

**Objet du contrat de prêt** : financer le refinancement

Tranche obligatoire à taux fixe du 01/09/2016 au 01/12/2027

Cette tranche obligatoire est mise en place lors du versement des fonds.

**Montant** : 1 579 334,00 Euros

**Versement des fonds** : 1 579 334,00 Euros versés automatiquement le 01/09/2016

**Taux d'intérêt annuel** : taux fixe de 1,30 %

**Base de calcul des intérêts** : mois de 30 jours sur la base d'une année de 360 jours

**Echéances d'amortissement et d'intérêts** : périodicité trimestrielle

**Mode d'amortissement** : constant

**Remboursement anticipé** : autorisé à une date d'échéance d'intérêts pour tout ou partie du montant du capital restant dû, moyennant le paiement d'une indemnité actuarielle

**Commission d'engagement** : 0,20 % du montant du contrat de prêt.

En vertu de ce qui précède, le Conseil Communautaire est invité à :

- autoriser M. le Président de la CCPN ou son représentant légal à signer l'ensemble de la documentation contractuelle relative au contrat de prêt décrit ci-dessus à intervenir avec la Banque Postale.

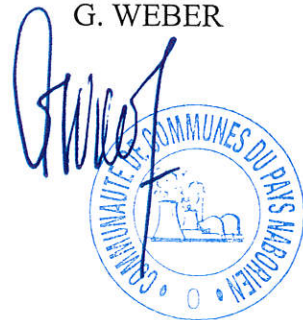
**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Abstention (1) : M. MICK

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)**

**Utilisateur : PAULUZZI Marie-France**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_02
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	2.Rachat d'un prêt en cours par la Banque Postale
Classification matières/sous-matières:	7.3
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_02-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_02-DE-1-1_0.xml	text/xml	826
<i>nom de original:</i>		
2.Rachat d'un prêt en cours par la Banque Postale.pdf	application/pdf	713646
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_02-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	713646

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h01min18s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h16min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 16h15min18s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 18h37min03s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 29

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,

MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mme SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER, STELMASZYK,  
M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mme JOHO, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
Mme Sabine DOMÉ (Macheren) à M. Claude SCHÄFER (Macheren) jusqu'à son arrivée ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 6

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 3

**OBJET** : Versement d'un Fonds de Concours à la Commune d'Altviller

**Rapporteur** : M. Gabriel MULLER, Vice-Président.

En exécution de la délibération du Conseil Communautaire du 27 novembre 2014, point n° 5, M. le Maire d'Altviller a sollicité le 13 juin 2016 auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, l'attribution d'un fonds de concours alloué à sa commune, soit le montant de 50 000,00 €, pour la réhabilitation d'une maison d'habitation en un atelier communal et deux logements pour un montant de 270 257,00 € HT (hors subvention du Département).

Le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) autoriser le versement d'un fonds de concours pour le montant sollicité de 50 000,00 € à la commune d'Altviller ;
- 2) habiliter M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son Représentant à comparaître à la signature de la convention à intervenir entre la CCPN et la Commune d'Altviller, étant précisé que les crédits budgétaires sont disponibles au Budget Primitif 2016.

PJ1 :

*-copie du courrier de M. le Maire d'Altviller.*

**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Les conseillers communautaires de la commune d'Altviller n'ont pas participé au vote.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Arrondissement de Forbach

Canton de Saint-Avold

MAIRIE

D'

**ALTVILLER**



Altviller, le ..... **13 JUIN 2016** .....

Communauté de Communes du Pays  
Naborien  
Monsieur le Président  
B.P 20046

57502 SAINT-AVOLD Cedex

**Objet : Fonds de concours aux Communes du Pays Naborien**

Monsieur le Président,

Par la présente, nous sollicitons le versement du fonds de concours d'un montant de 50 000 € décidé par délibération du 27 novembre 2014 point n°5.

Ce fond contribuera à participer au financement de la réhabilitation d'une maison d'habitation en un atelier communal et deux logements.

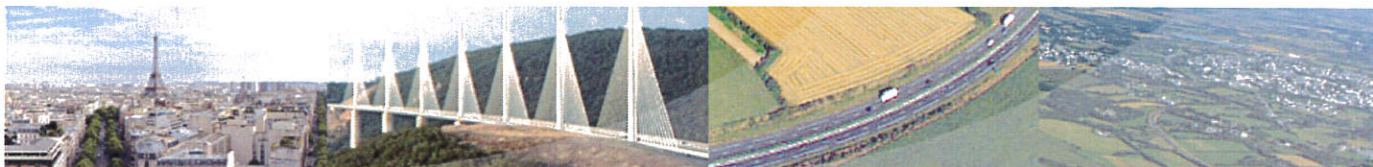
Nous vous transmettons en pièce jointe :

- le plan de financement
- le coût des travaux
- une copie de la délibération d'attribution du marché de ce projet.

Dans l'attente, et avec nos remerciements anticipés,

Veillez agréer, Monsieur Le Président et cher collègue, mes salutations les plus sincères

Le MAIRE  
Jean-Jacques BALLEVRE



Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_03
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	3. Versement d'un Fonds de Concours à la Commune d'Altviller
Classification matières/sous-matières:	7.8
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_03-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20160622-CC_20160622_03-DE-1-1_0.xml	text/xml	962
<i>nom de original:</i> 3. Versement d'un Fonds de Concours à la Commune d'Altviller.pdf	application/pdf	615246
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20160622-CC_20160622_03-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	615246
<i>nom de original:</i> PJ 3.Courrier Altviller.pdf	application/pdf	284672
<i>nom de métier:</i> 057-245701388-20160622-CC_20160622_03-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	284672

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h03min20s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h16min09s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 16h17min41s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 19h36min18s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 29

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mme SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER, STELMASZYK,  
M. STEINER, Mme SALAMONÓWSKI, M. SLIWINSKI, Mme JOHO, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
Mme Sabine DOME (Macheren) à M. Claude SCHÄFER (Macheren) jusqu'à son arrivée ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 6

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 4

#### **OBJET : Versement d'un Fonds de Concours à la Commune de Lachambre**

#### **Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président.**

En exécution de la délibération du Conseil Communautaire du 27 novembre 2014, point n° 5, M. le Maire de Lachambre a sollicité le 10 juin 2016 auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, l'attribution d'un fonds de concours alloué à sa commune, soit le montant de 50 000,00 €, pour la réalisation de travaux d'investissements au sein de la commune, dont le montant total s'élève à 100 252,00 € HT (hors subvention du Département).

Le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) autoriser le versement d'un fonds de concours pour le montant sollicité de 50 000,00 € à la commune de Lachambre ;
- 2) habiliter M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son Représentant à comparaître à la signature de la convention à intervenir entre la CCPN et la Commune de Lachambre, étant précisé que les crédits budgétaires sont disponibles au Budget Primitif 2016.

PJ1 :

-copie du courrier de M. le Maire de Lachambre.

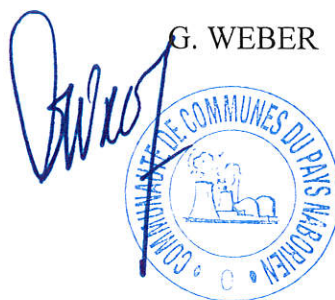
**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Les conseillers communautaires de la commune de Lachambre n'ont pas participé au vote.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





# COMMUNE DE LACHAMBRE

DÉPARTEMENT DE LA MOSELLE

57730 - TÉL. 03 87 92 13 98

FAX 03 87 92 56 77

E-mail : [communelachambre@wanadoo.fr](mailto:communelachambre@wanadoo.fr)

Lachambre, le 10 juin 2016

Monsieur le Maire de Lachambre

A

Monsieur le Président de la CCPN  
10, rue du Gal de Gaulle  
57500 Saint-Avold

Objet : demande de fonds de concours

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de vous demander de bien vouloir inscrire à l'ordre du jour d'un prochain conseil communautaire ma demande d'un fonds de concours de 50 000 € (cinquante mille euros) correspondant à hauteur de 50% aux investissements suivants dont devis ci-joints.

Nom de l'Entreprise	Prix Hors Taxes
Entreprise Bois et Jardins	24 200,00 €
Entreprise Bati TP	9 239,00 € 5 327,00 €
Entreprise de désamiantage et de déconstruction KLEIN	28 822,00 €
Entreprise FIMEC	5 875,00 €
Entreprise SAG Vigilec	8 836,00 € 7 797,00 €
ERDF	939,00 €
Entreprise CAZIC	440,00 € 1 371,00 €
Entreprise Toit Idéal	4 018,00 €
Entreprise Moselle Signalisation	2 050,00 €
Entreprise My Buro	1 338,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>100 252,00 €</b>

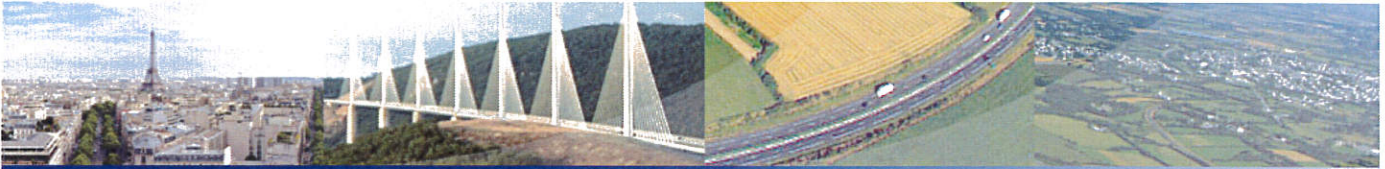
Veuillez agréer, Monsieur le Président, mes sentiments les plus respectueux.

Le Maire,

Aloyse LAURENT



*Amycalent*



Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_04
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	4. Versement d'un Fonds de Concours à la Commune de Lachambre
Classification matières/sous-matières:	7.8
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_04-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_04-DE-1-1_0.xml	text/xml	963
<i>nom de original:</i>		
4. Versement d'un Fonds de Concours Lachambre.pdf	application/pdf	598430
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_04-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	598430
<i>nom de original:</i>		
PJ 4.Courrier Lachambre.pdf	application/pdf	290400
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_04-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	290400

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h04min48s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h16min08s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 16h11min55s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 18h26min57s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus: 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 29

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mme SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER, STELMASZYK,  
M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mme JOHO, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 8

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
Mme Sabine DOME (Macheren) à M. Claude SCHÄFER (Macheren) jusqu'à son arrivée ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 6

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Michèle TIRONI-JOUBERT (St Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 5

#### **OBJET : Attribution des chèques-déjeuner**

**Rapporteur : M. Gilbert WEBER, Vice-Président.**

Dans le cadre de la participation de l'employeur à l'action sociale, la collectivité participe à hauteur de 50 % à la prise en charge des frais de restauration de son personnel dans la limite du plafond d'exonération.

Peuvent en bénéficier tous les agents titulaires et non titulaires de droit public justifiant d'une ancienneté de 12 mois et seuls les jours travaillés donnent droit à l'attribution d'un chèque-déjeuner par jour et par agent dans la limite de 20 chèques par mois.

En vue de permettre un encadrement opportun de cette attribution de chèque-déjeuner par le service des Ressources Humaines, il est proposé au Conseil Communautaire :

1/ d'exclure de ce dispositif les agents intercommunaux placés en arrêt maladie, accident de service, congés spéciaux, absences exceptionnelles, journée de stage et de formation faisant l'objet d'un remboursement spécifique ou de prise en charge des frais de restauration ;

2/ de compenser pour les jours de congés ordinaires, l'attribution des chèques-déjeuner sur 11 mois de l'année étant précisé qu'ils ne donnent pas lieu à réduction du nombre de chèques-déjeuner ;

3/ de procéder à la mise en place de ces modalités d'attribution de chèques-déjeuner au 1<sup>er</sup> septembre 2016 (avec un décalage au mois précédent pour comptabiliser le nombre de jours travaillés) étant entendu que les crédits sont constitués au Budget Primitif 2016.

**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER







## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_05
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	5.Attribution des chèques-déjeuner
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_05-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_05-DE-1-1_0.xml	text/xml	812
<i>nom de original:</i>		
5.Attribution des chèques-déjeuner.pdf	application/pdf	636734
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_05-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	636734

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h12min06s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h16min05s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h47min34s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 16h12min49s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SŁIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERCY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 6

#### **OBJET : Recrutement d'un Responsable Politique de la Ville**

**Rapporteur : M. Gabriel WALKOWIAK, Vice-Président.**

Le Conseil Communautaire,

Vu la loi n°83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment les articles 34 et 3-3-2 ;

Sur le rapport de Monsieur le Président et après en avoir délibéré ;

### PROPOSE

La création à compter du 01 juillet 2016 d'un emploi de Responsable de la Politique de la Ville dans le **grade d'Attaché** à temps complet pour exercer sous l'autorité du Directeur Général des Services et avec son accord préalable les missions ou fonctions suivantes :

- Participation à l'élaboration d'une stratégie prenant en compte les orientations du Contrat de Ville ;
- Encadrement hiérarchique de l'équipe politique de la Ville ;
- Responsabilité de la production : soutien aux acteurs de la cohésion sociale territoriale par des actions d'information, de conseil, d'animation, de formation ;
- Construction d'outils, organisation de conférences-débat ; réalisation du bilan annuel de la Mission...
- Prospection et recherche de financements, dont constitution des dossiers de demande de subventions.
- Conception et réalisation de publications, d'outils pédagogiques, ...
- Contribution, en fonction des besoins, à toute activité en lien avec le développement de la structure et en particulier à la fonction de veille.

Cet emploi sera occupé par un fonctionnaire. Toutefois, en cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, il pourra être pourvu par un agent contractuel sur la base de l'article 3-3-2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

En effet, cet agent contractuel serait recruté à durée déterminée pour une durée de 3 ans, compte tenu de la nature des fonctions très spécialisées réservée au grade d'Attaché.

Le contrat de l'agent sera renouvelable par reconduction expresse sous réserve que le recrutement d'un fonctionnaire n'ait pu aboutir. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat sera reconduit pour une durée indéterminée.

L'agent devra donc justifier au minimum d'un diplôme équivalent à BAC+5 en lien avec le domaine exercé ou expérience professionnelle équivalente,

Sa rémunération sera calculée par référence à la grille indiciaire du grade de recrutement.

Les crédits correspondants sont inscrits au Budget Primitif 2016.

### **Discussion :**

M. le Président de la CCPN intervient pour souligner au Conseil Communautaire que ce recrutement de Responsable Politique de la Ville sera dépendant des crédits budgétaires alloués par l'Etat à notre intercommunalité en faveur du maintien de l'exercice des actions de la Politique de la Ville à mener sur notre territoire. De ce fait, M. le Président de la CCPN se réserve la possibilité de mettre fin au contrat avant le terme proposé en cas d'insuffisance budgétaire. Aussi, il soumet au Conseil Communautaire un amendement au projet de délibération proposé, à savoir :

- la création d'emploi de Responsable de la Politique de la Ville s'effectuera à temps complet, à compter du 1<sup>er</sup> août 2016, pour exercer sous l'autorité du Directeur Général des Services et avec son accord préalable les missions ou fonctions susvisées dans le projet de délibération, qui devront faire l'objet d'un rapport d'activité mensuel.

En cas de recherche infructueuse des candidats statutaires, l'emploi pourra être pourvu par un agent contractuel qui sera recruté pour une durée d'1 (un) an, à compter du 1<sup>er</sup> août 2016, renouvelable par reconduction expresse étant précisé que l'autorité territoriale devra notifier en temps opportun de renouveler ou non son engagement en tenant compte des crédits budgétaires alloués à la Communauté de Communes du Pays Naborien pour la prise de cette compétence.

Mme TIRONI-JOUBERT a souhaité intervenir, et M. le président de la CCPN en tant que Président de Séance a clos la discussion en soumettant la délibération amendée au vote du Conseil Communautaire.

**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération a été adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Abstentions (2) : Mmes SANTIN et TIRONI-JOUBERT.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_06
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	6.Recrutement d'un Responsable Politique de la Ville
Classification matières/sous-matières:	8.6
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_06-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_06-DE-1-1_0.xml	text/xml	829
<i>nom de original:</i>		
6.Recrutement d'un responsable Politique de la Ville.pdf	application/pdf	1051088
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_06-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	1051088

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h13min33s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h16min02s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h32min39s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 15h46min41s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 7

#### **OBJET : Concours collecte de bouchons 2016**

#### **Rapporteur : M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président.**

Dans le cadre des compétences environnementales exercées par la Communauté de Communes du Pays Naborien, M. le Président a proposé, la mise en place d'une action éducative en matière de collecte de différents bouchons qui serait ouverte aux écoles maternelles et élémentaires des Communes du Pays Naborien.

Le partenaire de cette opération est l'association « les bouchons bonheur 67 » qui agit en faveur des personnes handicapées (acquisition de fauteuils, financement d'opérations destinées à remettre des chiens d'assistance à des personnes souffrant d'un handicap).

Cette action qui a connu un vif succès depuis 2012, a consisté à organiser un concours ayant pour objet, pour chaque école de la Communauté de Communes du Pays Naborien, de procéder à la collecte du plus grand nombre de bouchons de bouteilles :

31 écoles ont participé en 2016, réparties en 3 catégories :

- écoles de moins de 100 élèves : 19
- écoles entre 100 et 150 élèves : 4
- écoles de plus de 150 élèves : 8

Un montant de 500 € sera versé aux 3 écoles ayant récolté le plus grand nombre de bouchons, à savoir les écoles suivantes :

- Groupe scolaire Cité Emile Huchet.
- Ecole Elémentaire des Mésanges à Macheren - Petit Ebersviller.
- Groupe scolaire Pierre Frisch.

Les écoles maternelle et primaire Pierre ERNST de Carling ont été classées hors concours et bénéficieront d'un prix d'une valeur de 300 €.

Les autres établissements recevront une somme de 200 € en remerciement de leur participation.

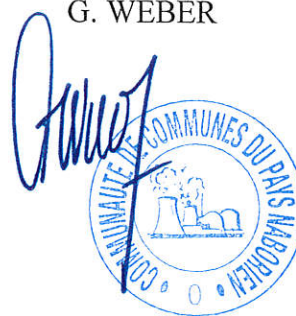
M. le Président propose de renouveler cette opération pour l'année 2016/2017 aux mêmes conditions que celles établies l'année dernière.

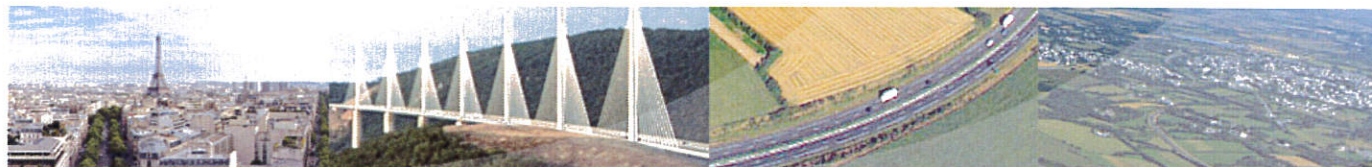
#### **Décision du Conseil Communautaire :**

Après précisions complémentaires de M. BALLEVRE, Vice-Président en charge de cette opération « Collecte de Bouchons », la délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_07
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	7.Concours collecte de bouchons
Classification matières/sous-matières:	8.8
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_07-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_07-DE-1-1_0.xml	text/xml	808
<i>nom de original:</i>		
7.Concours collecte de bouchons.pdf	application/pdf	704334
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_07-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	704334

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h18min22s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h28min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h38min52s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 15h58min55s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERCY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 8

**OBJET** : Mise en œuvre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale – Dissolution du SIVUT (Syndicat Mixte à Vocation Touristique du Pays de Nied)

**Rapporteur** : M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président.

Par courrier du 7 juin 2016, M. le Préfet de Moselle a notifié à M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, son intention de mettre en œuvre le Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale, conformément aux dispositions de l'article 40 de la loi NOTRe et de procéder à la dissolution du Syndicat Mixte à Vocation Touristique du Pays de Nied.

La requête est soumise pour accord au Conseil Communautaire du Pays Naborien.

Si les conditions de majorité prévues par la loi (accord de 50 % des communes représentant 50 % de la population) sont atteintes, la dissolution sera prononcée par arrêté préfectoral.

Parallèlement, M. le Préfet de Moselle invite le Conseil Communautaire à se prononcer sur les conditions de la liquidation du syndicat et de répartition de l'actif et du passif dudit syndicat.

Le Bureau réuni le 21 juin 2016 invite le Conseil Communautaire à :

- 1/ donner son accord à la dissolution du Syndicat Mixte à Vocation Touristique du Pays de Nied ;
- 2/ définir ultérieurement les conditions de liquidation du syndicat avec la répartition de l'actif et du passif ;
- 3/ habiliter M. le Président de la CCPN ou son représentant à l'exécution de la présente délibération.

**Discussion :**

Mme TIRONI-JOUBERT intervient pour revenir sur le point n° 6, intitulé « Recrutement d'un Responsable Politique de la Ville » et fait part à M. le Président de la CCPN qu'elle souhaite que soit mentionné dans le Procès-Verbal sa non intervention pour le point n° 6 alors qu'elle estimait posséder des informations à ce sujet dont le Conseil Communautaire pouvait en prendre connaissance.

M. le Président de la CCPN en tant que Président de séance en prend acte.

La parole est redonnée par M. le Président de la CCPN au rapporteur de la délibération du point n° 8, qui soumet la délibération au vote du Conseil Communautaire qui l'adopte à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_08
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	8.Mise en ½uvre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale - Dissolution du SIVUT (Syndicat Mixte à Vocation Touristique du Pays de Nied)
Classification matières/sous-matières:	8.8
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_08-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier.		
057-245701388-20160622-CC_20160622_08-DE-1-1_0.xml	text/xml	928
nom de original:		
8. Mise en oeuvre du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale - Dissolution du SIVUT.pdf	application/pdf	717950
nom de métier.		
057-245701388-20160622-CC_20160622_08-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	717950

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h20min47s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h28min07s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 16h15min51s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 18h38min49s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus: 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling)  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 9

**OBJET : Prise de compétence du Tourisme**

**Rapporteur : M. Jean-Jacques BALLEVRE, Vice-Président.**

Vu la loi n° 99.586 du 12 juillet 1999, relative au fonctionnement et à la simplification de la coopération intercommunale ;

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L.5211-17 ;

Vu l'arrêté préfectoral n° 2004-DRCL/1-051 du 1<sup>er</sup> septembre 2004 portant création de la Communauté de Communes du Pays Naborien, complété par les arrêtés préfectoraux n° 2007-DRCLAJ/1-013 du 27 février 2007, n° 2008-DRCLAJ/1-018 du 10 mars 2008, n° 2010-DCTAJ/1-014 du 18 mai 2010, n° 2011 du 23 décembre 2011 et n° 2015-DCTAJ/1-067 du 17 août 2015 ;

Considérant que la Communauté de Communes du Pays Naborien dispose dans ses statuts actuels de la compétence facultative intitulée 'Promotion Communautaire du Tourisme et du Rural sur le Territoire du Pays Naborien' ;

Considérant l'intérêt pour le Communauté de Communes du Pays Naborien en vertu des dispositions de la loi NOTRe, d'opter à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017 pour la prise de compétence obligatoire de la Promotion du Tourisme dont la création d'Office du Tourisme ;

Vu l'avis émis par le Bureau de la Communauté de Communes du Pays Naborien en date du 21 juin 2016 ;

M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien propose :

1/ de modifier et compléter les statuts de la Communauté de Communes du Pays Naborien, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2017, de la manière suivante :

**D) GROUPES DE COMPETENCES OBLIGATOIRES**

2<sup>ème</sup> groupe : Actions de Développement Economique :

Promotion du Tourisme dont la création d'Office de Tourisme

2/ de solliciter la commission communautaire du Tourisme en vue de définir les actions relevant de cette compétence qui seront soumises à l'homologation du Conseil Communautaire ;

3/ de réunir la Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées pour le calcul de révision de l'attribution de compensation aux communes du Pays Naborien ;

4/ de notifier la présente délibération à chaque Conseil Municipal des communes du Pays Naborien qui voudra bien se prononcer sur l'homologation de cette prise de compétence dans un délai de trois mois à compter de la date de notification.

**Discussion :**

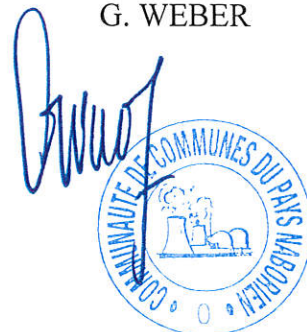
M. le Président de la CCPN intervient pour attirer l'attention des Maires des communes du Pays Naborien de pouvoir délibérer en temps utile dans le délai de trois mois, afin de pouvoir promouvoir cette compétence dès que possible et conformément aux dispositions réglementaires.

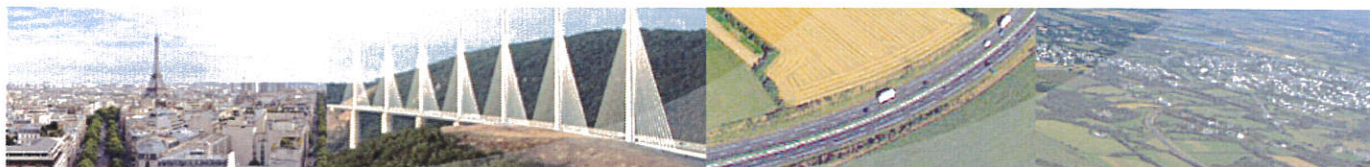
**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)**

**Utilisateur : PAULUZZI Marie-France**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_09
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	9. Prise de compétence du Tourisme
Classification matières/sous-matières:	8.8
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_09-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_09-DE-1-1_0.xml	text/xml	811
<i>nom de original:</i>		
9.Prise de compétence du Tourisme.pdf	application/pdf	795838
<i>nom de métier:</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_09-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	795838

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h22min12s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h28min04s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h46min44s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 16h08min47s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 10

**OBJET : Fusion Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan – Attribution de la Mission d'Etude et d'Assistance en vue de la création d'une Communauté d'Agglomération.**

**Rapporteur : M. le Président de la CCPN.**

Par délibération du 2 mars 2016, point n°12, notre assemblée communautaire a autorisé M. le Président à lancer une mission d'étude et d'assistance par un appel d'offres conclu sur la base de l'article 28 du Code des Marchés Publics.

Pour rappel, le prestataire retenu pour cette étude consistera à réaliser un travail d'analyse et de synthèse des éléments fournis par les services administratifs des collectivités concernées.

Il reprendra notamment les travaux réalisés au préalable par les Directeurs Généraux des Services pour l'état des lieux des compétences et du fonctionnement interne des EPCI.

Deux candidatures ont été enregistrées et reçues par le Comité de Pilotage (composé de représentants des deux EPCI concernés), à savoir :

- Cabinet d'Avocats Landot et Associés, mandataire du groupement composé du cabinet d'Avocats Landot et Associés, du cabinet Stratorial finances et du cabinet Nouveaux territoires Consultants, situé à PARIS, disposé à effectuer cette mission d'étude et d'assistance pour un montant TTC de 57 000 € ;
- Calia Conseil, spécialiste de l'ingénierie financière, fiscale et contractuelle, situé à PARIS et disposé à effectuer cette mission d'étude et d'assistance pour un montant TTC de 59 610 € ;

Après analyse des offres examinées par le Comité de Pilotage le 13 juin 2016, il est proposé de retenir le Cabinet Calia Conseil à PARIS pour un montant négocié à 49 610 € TTC.

En conséquence, le Conseil Communautaire est invité à :

1/ attribuer cette mission d'étude et d'assistance en vue de la création d'une Communauté d'Agglomération à CALIA CONSEIL pour le montant de 49 610 € TTC à supporter pour moitié par la Communauté de Communes du Pays Naborien ;

2/ autoriser M. le Président ou son représentant à comparaître à la signature de tous documents utiles à cette réalisation et lui donner tous pouvoirs à cet effet ;

3/ préciser que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2016.

#### **Discussion :**

M. le Président de la CCPN donne la parole à Mme TIRONI-JOUBERT qui l'interpelle sur les modalités financières de l'étude à attribuer au cabinet CALIA.

Elle fonde ses propos sur le fait que ce cabinet va réaliser une synthèse sur le travail effectué par les deux Directeurs Généraux des EPCI concernés et que ceux-ci auraient pu effectuer la poursuite de ce projet de fusion.

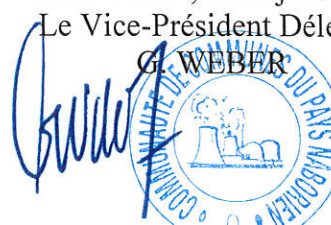
D'autre part, Mme TIRONI-JOUBERT estime onéreux le coût financier de cette étude qui s'élève à 59 610,00 € et espère que la gestion financière de la Communauté de Communes du Centre Mosellan soit plus réfléchie que celle de la Communauté de Communes du Pays Naborien.

M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien répond à Mme TIRONI-JOUBERT que le coût financier de cette étude jugée nécessaire par les deux structures intercommunales se chiffre en réalité au montant TTC de 49 610,00 €, soit une économie de 10 000 €, non négligeable et à supporter pour moitié par la Communauté de Communes du Pays Naborien.

La délibération soumise au vote est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Abstentions (2) : Mme TIRONI-JOUBERT, M. DREISTADT

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,







Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_10
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	10.Fusion Communautés de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan - Attribution de la Mission d'Etude et d'Assistance en vue de la création d'une Communauté d'Agglomération
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_10-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier:		
057-245701388-20160622-CC_20160622_10-DE-1-1_0.xml	text/xml	956
nom de original:		
10.Fusion Communauté de Communes du Pays Naborien et du Centre Mosellan - Attribution de la mission d'Etude et d'Assistance.pdf	application/pdf	866590
nom de métier:		
057-245701388-20160622-CC_20160622_10-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	866590

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h25min34s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h28min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h54min38s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 17h27min31s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERCY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 11

**OBJET** : Fusion des Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien

**Rapporteur** : M. le Président de la CCPN.

Par courrier notifié le 27 avril 2016 et réceptionné dans les services de la Communauté de Communes du Pays Naborien le 3 mai 2016, Monsieur le Préfet de Moselle a informé Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, qu'en exécution du Schéma Départemental de la Coopération Intercommunale arrêté le 30 mars 2016, les dispositions de l'article 35 de la loi NOTRe entrent en vigueur désormais pour sa mise en œuvre.

Et, considérant qu'en vertu de l'arrêté préfectoral n° 2016-DCTAJ/1-026 en date du 27 avril 2016, un projet de fusion est prévu entre les Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien, il revient au Conseil Communautaire du Pays Naborien de se prononcer pour avis sur le nouveau périmètre envisagé.

Cette délibération devra également déterminer le siège, le nom du nouvel EPCI et qu'en cas d'avis favorable, celui-ci ne soit pas assorti de réserve, qui sera analysé comme un avis défavorable.

Par ailleurs, 17 des 41 communes concernées par la fusion des deux communautés de communes ayant délibéré pour demander que le nouvel EPCI fusionné soit une communauté d'agglomération, M. le Préfet de Moselle sollicité expressément que la catégorie juridique du futur EPCI, communauté de communes ou communauté d'agglomération soit déterminée dans la délibération se prononçant sur le projet de fusion.

En vertu de ce qui précède, le Comité de Pilotage réunissant les représentants des deux communautés de communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien, invitent le Conseil Communautaire du Pays Naborien à délibérer comme suit :

Le Conseil Communautaire du Pays Naborien,

- 1) se prononce par un avis favorable au projet de fusion sur le périmètre entre les Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien ;
- 2) sollicite dans le cadre de cette fusion, la création d'une communauté d'agglomération au 1<sup>er</sup> janvier 2017 ;
- 3) précise qu'il délibérera avant le 31 décembre 2016 sur la détermination du siège et le nom du nouvel EPCI ;
- 4) habilite M. le Président de la CCPN ou son représentant à l'exécution de la présente délibération.

#### **Décision du Conseil Communautaire :**

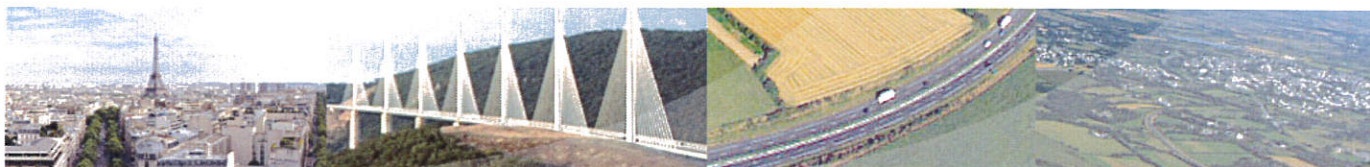
La délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Abstention (1) : M. DREISTADT

Contre (1) : Mme TIRONI-JOUBERT

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,  
G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_11
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	11.Fusion des Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien
Classification matières/sous-matières:	5.7
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_11-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_11-DE-1-1_0.xml	text/xml	853
<i>nom de original:</i>		
11.Fusion des Communautés de Communes du Centre Mosellan et du Pays Naborien.pdf	application/pdf	771518
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_11-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	771518

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h27min10s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h40min05s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h48min06s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 16h14min05s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 12

**OBJET : Versement d'un Fonds de Concours à la Commune de Diesen**

**Rapporteur : M. Gaston ADIER, Vice-Président.**

En exécution de la délibération du Conseil Communautaire du 27 novembre 2014, point n° 5, M. le Maire de Diesen a sollicité le 14 juin 2016 auprès de Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien, l'attribution d'un fonds de concours alloué à sa commune, soit le montant de 50 000,00 €, pour le réaménagement de la rue de la forêt, dont le montant total s'élève à 343 819,48 € HT (hors subvention du Département).

Le Conseil Communautaire est invité à :

- 1) autoriser le versement d'un fonds de concours pour le montant sollicité de 50 000,00 € à la commune de Diesen;
- 2) habiliter M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son Représentant à comparaître à la signature de la convention à intervenir entre la CCPN et la Commune de Diesen, étant précisé que les crédits budgétaires sont disponibles au Budget Primitif 2016.

PJ1 :

*-copie du courrier de M. le Maire de Diesen*

**Décision du Conseil Communautaire :**

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Les conseillers communautaires de la commune de Diesen n'ont pas participé au vote.

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,

G. WEBER





DIESEN le 14 juin 2016

**COMMUNAUTÉ DE COMMUNES**

**17 JUIN 2016**

**DU PAYS NABORIEN**

Le Maire de DIESEN

à

M. André WOJCIECHOWSKI  
Président de la C.C.P.N.  
B.P. 20019  
57502 SAINT AVOLD Cedex

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de solliciter l'attribution du fonds de concours d'un montant de 50 000 € pour le projet de réaménagement de la rue de la forêt.

Vous trouverez ci-joint le devis et le plan de financement de l'opération.

Dans l'attente et en vous remerciant par avance,

Je vous prie de croire, M. le Président, en l'expression de mes sincères salutations.

Le Maire,  
G. WALKOWIAK



A voir par	Vu, le Signature
Le Président	<i>[Signature]</i>
Vice-Président(e)	
Serv. Commission	



Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)

Utilisateur : PAULUZZI Marie-France

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_12
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	12.Versement d'un Fonds de Concours à la Commune de Diesen
Classification matières/sous-matières:	7.8
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_12-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
nom de métier: 057-245701388-20160622-CC_20160622_12-DE-1-1_0.xml	text/xml	961
nom de original: 12.Versement d'un Fonds de Concours à la Commune de Diesen.pdf	application/pdf	610110
nom de métier: 057-245701388-20160622-CC_20160622_12-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	610110
nom de original: PJ 12. Courrier Diesen.pdf	application/pdf	246288
nom de métier: 057-245701388-20160622-CC_20160622_12-DE-1-1_2.pdf	application/pdf	246288

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h28min41s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h40min06s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h48min16s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 16h13min41s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01





## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus: 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 13

**OBJET : Cantine de l'IUT Chimie à Saint-Avold – participation financière de la CCPN**

**Rapporteur : M. Eddie MULLER, Vice-Président**

Lors de la prochaine rentrée universitaire en septembre 2016, les étudiants universitaires qui fréquentent l'IUT Chimie de Saint-Avold n'auront plus accès à la cantine de restauration existante à ce jour à la rue Lemire.

En vue de pouvoir sauvegarder le maintien des repas de ces élèves, le Bureau réuni le 21 juin 2016, propose d'acter le principe du maintien d'une cantine de restauration et d'une participation financière de la CCPN dont le montant restera à définir.

A cet effet, le Bureau a mandaté M. Eddie MULLER, Vice-Président en charge de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur pour organiser une réunion de travail avec les différentes instances concernées (Ville de Saint-Avold, IUT, CROUS, Lycée Poncelet, ...) par une utilisation de la cantine de restauration en faveur des élèves de l'IUT Chimie de Saint-Avold dès la prochaine rentrée universitaire. (2016-2017)

Le Conseil Communautaire est invité à acter le principe d'une participation financière de la CCPN pour la cantine de restauration de l'IUT dont les modalités financières seront rendus compte lors d'une prochaine séance.

**Décision du Conseil Communautaire :**

Après précisions complémentaires du rapporteur de ladite délibération, et que le Conseil Communautaire mandate également M. Yahia TLEMSANI, Conseiller Communautaire de la Ville de Saint-Avold à la réunion de concertation proposée, la délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Abstention (1) : Mme TIRONI-JOUBERT

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,  
G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole

■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)**

**Utilisateur : PAULUZZI Marie-France**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_13
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	13.Cantine de l'IUT Chimie à Saint-Avold - participation financière de la CCPN
Classification matières/sous-matières:	7.10
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_13-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_13-DE-1-1_0.xml	text/xml	856
<i>nom de original:</i>		
13.Cantine de l'IUT Chimie à St-Avold - participation financière de la CCPN.pdf	application/pdf	670238
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_13-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	670238

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h34min14s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h40min03s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 15h33min08s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 15h47min09s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

SÉANCE DU : 22 juin 2016

- Délégués élus : 44 ..... • En exercice : 43.....
- Présents : 31

M. André WOJCIECHOWSKI, Président,  
MM. WEBER, Gabriel MULLER, ADIER, SCHÄFER, WALKOWIAK, Frédéric MULLER, LAURENT, Eddie MULLER, BALLEVRE, Vice-Présidents,  
M. DERU, Mmes BOUR, LEROY, M. KOEHLER, Mme ORDENER, M. THIEL, Mme ROUFF, M. DREISTADT, Mmes DOME, SANTIN, MM. MICK, TLEMSANI, Mmes PISTER,  
STELMASZYK, M. STEINER, Mme SALAMONOWSKI, M. SLIWINSKI, Mmes JOHO, TIRONI-JOUBERT, M. COSCARELLA, Mme WINTER, Conseillers

- Absents ayant donné procuration à des membres présents : 7

M. Jean-Pierre BIES (Carling) à Mme Anita BOUR (Carling) ;  
Mme Joëlle CRUMBACH (Carling) à M. Gaston ADIER (Carling) ;  
Mme Corinne ROLSHAUSEN (Diesen) à M. Gabriel WALKOWIAK (Diesen) ;  
Mme Giovanna BOYON (Folschviller) à M. Gabriel MULLER (Folschviller) ;  
M. Bernard TRINKWELL (Macheren) à M. le Président de la CCPN (St Avold) ;  
M. Michel KIEFFER (St Avold) à M. Yahia TLEMSANI (St Avold) ;  
Mme Olga KLUCZYK (Valmont) à Mme Patricia WINTER (Valmont)

- Absents non excusés : 5

M. Claude STAUB (Folschviller)  
M. Ludovic RIST (Lachambre)  
Mme Nadine AUDIS (St-Avold)  
M. Christian THIERY (St-Avold)  
Mme Nathalie PIGEOT (St Avold)

---

### Point n° 14

**OBJET : ZI Furst à Folschviller – Construction d’un parking VL – Avenant au marché de travaux**

**Rapporteur : M. Gabriel MULLER, Vice-Président**

Par Délibération du 1<sup>er</sup> Avril 2016, le Conseil Communautaire a attribué le marché de construction d’un parking VL, Zone de FURST à Folschviller, à la société BATI-TP à Lachambre pour le montant de 272 422 € HT soit 326 906,40 € TTC.

Au cours de l’exécution de ces travaux, la Commission des Travaux a pu constater la mise en évidence d’anciens ouvrages béton ou fondations qu’il a fallu démolir. Ce faisant, le maître d’œuvre, la société MK Etudes a proposé à M. le Président de la CCPN, la signature d’un avenant pour travaux supplémentaires résultant de la substitution de remblais et la démolition de ces ouvrages.

Sur avis favorable de la Commission des Marchés réunie en séance du 21 juin 2016 et du Bureau, il est proposé au Conseil Communautaire :

- d’autoriser M. le Président de la Communauté de Communes du Pays Naborien ou son représentant à comparaître à la signature de l’avenant n°1 pour un montant de 27 168 € HT, portant le nouveau prix du marché à 299 590 € HT soit 359 508 € TTC, et lui donner tous pouvoirs à cet effet,

- de préciser que les crédits nécessaires sont constitués au Budget primitif 2016.

**Décision du Conseil Communautaire :**

Après précisions complémentaires du Rapporteur de ladite délibération sur les modalités de passation de cet avenant, la délibération est adoptée à la majorité des suffrages exprimés.

Contre (1) : Mme TIRONI-JOUBERT

Pour extrait conforme  
Saint-Avold, le 27 juin 2016  
Le Vice-Président Délégué,  
G. WEBER





Tiers de télétransmission multiprotocole ■ Plate-forme S2LOW - ALTERNANCE Soft

## BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

**Collectivité : CC PAYS NABORIEN (57)**

**Utilisateur : PAULUZZI Marie-France**

### Paramètre de la transaction :

Type de transaction:	Transmission d'actes
Nature de l'acte:	Deliberations
Numéro de l'acte:	CC_20160622_14
Date de la décision:	2016-06-22 00:00:00+02
Objet:	14.ZI Furst à Folschviller - Construction d'un parking VL - Avenant au marché de travaux
Classification matières/sous-matières:	1.4
Identifiant unique:	057-245701388-20160622-CC_20160622_14-DE
URL d'archivage:	Non définie
Notification:	Non notifiée

### Fichier contenus dans l'archive :

Fichier	Type de fichier	Taille du fichier
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_14-DE-1-1_0.xml	text/xml	865
<i>nom de original:</i>		
14.ZI Furst à Folschviller - Construction d'un parking VL - Avenant au marché de travaux.pdf	application/pdf	651982
<i>nom de métier.</i>		
057-245701388-20160622-CC_20160622_14-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	651982

### Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	1 juillet 2016 à 11h36min03s	Dépôt initial
En attente de transmission	1 juillet 2016 à 11h40min11s	Accepte par le TdT : validation OK
Transmis	1 juillet 2016 à 16h12min55s	Transmis au MIOCT
Acquittement reçu	1 juillet 2016 à 18h29min15s	Recu par le MIOCT le 2016-07-01